

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 1 (1934)

Heft: 2

Artikel: Le choix d'un instrument

Autor: Piguet du Fay, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kleinen, einfachen, aber wachen und kulturbeflissenen Volkes find; und wenn es seit jeher unsere schönste staatliche Aufgabe war, das Sprachen- und Rassenproblem auf einem gesegneten Fleck Erde friedlich zu lösen, so ist es vielleicht unsere kulturelle Fleck Erde friedlich zu

lösen, so ist es vielleicht unsere kulturelle Aufgabe, den Zusammenstrom verschiedener Kulturen, auch in musikalischer Hinsicht, mit der Zeit in glücklicher Synthese zu einer eigenwächigen schweizerischen Musiksprache umzuformen.

Le choix d'un instrument

par Alfred Piguet du Fay

Cette importante question se pose non seulement aux parents, mais aussi aux nombreuses personnes qui, pour une raison quelconque n'ont pas pu faire dans leur enfance des études musicales. Un choix judicieux et approprié aux aptitudes du futur élève musicien évitera bien des déceptions et des pertes de temps. Dans les familles où l'on fait beaucoup de musique, les enfants seront de bonne heure stimulés par l'exemple de leurs parents, dont ils auront peut-être hérité avec le goût de la musique un don musical plus ou moins prononcé. L'histoire de la musique est fertile en exemples de ce genre et, parmi les grands compositeurs ayant passé leur enfance dans un milieu où la musique tenait une place d'honneur, on peut citer Bach, Haydn, Mozart, Mendelssohn, Saint-Saëns et beaucoup d'autres musiciens éminents.

Le piano est à juste titre l'instrument préféré, car il possède par la diversité de ses moyens d'expression et la faculté de pouvoir reproduire l'harmonie complète d'un morceau de musique de grands avantages sur la plupart des autres instruments. Le piano est aussi l'instrument d'accompagnement par excellence pour la voix et les instruments. Il tient en outre une place très importante dans la musique de chambre dont le répertoire est inépuisable. C'est le piano qui a la littérature la plus riche de tous les instruments et l'on trouve dans tous les degrés de difficulté de la bonne et intéressante musique. Les nombreux arrangements pour piano à quatre mains ou pour deux pianos permettent aux pianistes d'apprendre à connaître la plus grande partie de la musique symphonique. Le piano a également le grand avantage de ne pas présenter de difficultés d'intonation, comme c'est le cas pour les instruments à cordes et à vent. Les enfants bien doués et jouissant d'une bonne santé peuvent commencer l'étude du piano à l'âge de six ans et même un peu plus tôt. Il est clair qu'avec ces jeunes élèves, le professeur ne pourra pas appliquer rigoureusement les méthodes ordinaires, mais devra au contraire s'adapter le mieux possible aux facultés de l'enfant.

Les instruments à cordes et à vent sont de nature essentiellement mélodique et exigent avant tout ce qu'on appelle „l'oreille musicale“, car l'instrumentiste doit non seulement former les sons avec l'archet ou avec son souffle, mais il doit aussi en déterminer la hauteur.

Dans les instruments à vent, la position et la pression plus ou moins forte des lèvres ont une grande influence sur la hauteur du son. Les élèves devront donc être habitués dès le début de leurs études musicales à un contrôle sévère de la justesse et de la qualité du son. De même que le piano le piano le violon attire également un grand nombre de candidats musiciens. On ne peut que s'en réjouir car ce n'est pas sans raison que le violon a reçu le titre de roi de l'orchestre, dont il est l'élément principal. Le violoncelle à la voix tout ensemble mâle et mélancolique n'est pas moins populaire et il existe aussi pour ces deux instruments une littérature aussi intéressante que variée.

Les instruments à vent qui jouissaient autrefois d'une aussi grande faveur que les instruments à cordes ont été bien à tort passablement négligés pendant la seconde moitié du siècle précédent. Cet état de choses tend heureusement à disparaître et on peut espérer que la flûte, la clarinette, le hautbois, le cor et le basson auront bientôt retrouvé leur place dans les orchestres d'amateurs où ils sont tout aussi indispensables que dans la musique de chambre. Tous les grands compositeurs, de Bach et Haendel jusqu'à Brahms, Reger, Saint-Saëns et Debussy nous ont laissé de nombreux chefs-d'œuvres pour ces instruments. Il existe en outre de nombreuses transcriptions dans tous les degrés de difficulté. Ce sont les instruments à vent aux timbres si caractéristiques qui sont pour ainsi dire les couleurs de l'orchestre et qui lui donnent une variété de nuances allant à l'infini. Le saxophone gagnerait beaucoup à être mieux connu. Ce bel instrument, dont la famille forme à elle seule un orchestre complet, se prête à toutes les combinaisons musicales. Il y a à l'étranger de nombreux orchestres d'amateurs composés uniquement de saxophones, depuis le sopranino jusqu'au saxophone contrebasse. Les saxophones alto et ténor dont le timbre a beaucoup de ressemblance avec celui du violoncelle peuvent rendre de grands services dans les orchestres d'amateurs dont l'instrumentation n'est pas complète.

L'étude de la flûte peut être commencée dès l'âge de dix ans et celle de la clarinette, du hautbois et du saxophone à douze ans. Pour le cor et le basson, il sera bon de ne pas commencer avant quatorze ou quinze ans au minimum. Avec tous ces instruments, il faudra

veiller à ce que les élèves ne se fatiguent pas trop au détriment de leur santé.

Il est très important de choisir un instrument de bonne qualité, cela facilite considérablement le travail de l'élève et lui donne plus de satisfaction. Le professeur ne doit pas être seulement un artiste, mais aussi un bon pédagogue et attacher la plus grande importance à une bonne qualité de son, facteur essentiel de l'interprétation musicale.

La durée des études musicales dépend en première ligne des dispositions de l'élève, de la manière dont il

travaille, du professeur et naturellement de l'instrument choisi. On peut admettre pour des élèves bien doués travaillant sérieusement et régulièrement la durée moyenne suivante:

Piano, violon, violoncelle	5 à 7 ans
Flûte, clarinette, et autres instruments à vent, (selon l'instrument choisi)	3 à 5 ans

Ils ne seront alors certes pas encore des virtuoses, mais ils auront acquis un fonds de connaissances suffisantes pour tenir leur partie à l'orchestre et se perfectionner dans l'étude de leur instrument.

Welches Instrument soll ich lernen?

von Adelheid Kattermann

Welches Instrument soll ich, oder soll mein Kind lernen?

— wie oft tritt diese Frage an den Musikerzieher heran, der wie ein Arzt raten und helfen, die mannigfachen Umstände berücksichtigen, die verschiedensten Interessen ausgleichen soll: wahrlich nicht immer eine leichte Aufgabe! Und doch hängt vieles, oft Entscheidendes an der jeweils rechten Beantwortung dieser Frage; je weniger man sie nur dem blinden Zufall überläßt, umso eigener wird der Charakter und die zukünftige Gestaltung unserer Hausmusik sein. Den ersten Anstoß zur Wahl gibt freilich schon oft irgendein äußeres Moment, etwa das bloße Vorhandensein des einen oder anderen Instrumentes im Haus; wo ein Klavier, eine Geige oder gar Flöte in der Familie ist, da wird auch stets einer sein, der daran übt und das Instrument nicht brachliegen läßt. Darüberhinaus aber sind doch eine Reihe weitergehender Gesichtspunkte zu berücksichtigen: in erster Linie natürlich die Neigung zu bestimmten Instrumenten, wo eine solche erkennbar ist; dann die Art und Stärke der musikalischen Veranlagung überhaupt, und schließlich noch die Möglichkeit der Ergänzung verschiedener Instrumente zu kammermusikalischem Zusammenwirken. Daß daneben auch die wirtschaftliche Frage heute nicht auszuschließen ist, bedarf kaum besonderer Erwähnung; andererseits ist unter Umständen schon bei bescheidensten Mitteln ein Freude weckendes Musizieren denkbar, wenn man sich bei der Wahl des Instrumentes auch hierauf in entsprechender Weise einstellt.

Allen Hausinstrumenten voran steht immer noch das Klavier. Es ist und bleibt das universalste, in seinen Ausdrucksmöglichkeiten weiteste aller Instrumente, und es wird auch in einer neuen Hausmusik eine umso bedeutendere Rolle spielen, je mehr man es versteht, diese seine Ausdrucksmöglichkeiten stets nur an der richtigen Stelle einzusetzen, seine Universalität nicht zur Gestaltlosigkeit werden zu lassen, sondern je nach Absicht und

Können lauber zu begrenzen. Die modernen Lehrmethoden, die z. B. den Klavierunterricht meist von Anfang an mit Singen, Gehörübungen u. ä. verbinden, geben eine musikalische Grundlage, die selbst den nur Mittelbegabten in der Regel davor bewahrt, in den früher gerade auf dem Klavier leider sehr verbreiteten Dilettantismus im schlechten Sinne abzugleiten — jenen Dilettantismus, der das daran ganz unschuldige Klavier zu Unrecht vielfach in Verruf gebracht hat. Die mit keinem anderen Instrument vergleichbare Fülle an Literatur für jede Stufe und für das Einzel- wie Zusammenspiel oder die Liedbegleitung gibt dem Klavier ebenfalls eine bevorzugte Stellung.

Die Streichinstrumente, vor allem Violine, Bratsche und Cello, stellen durch die zusätzliche Forderung reiner Intonation zunächst etwas größere Ansprüche an das Gehör des Lernenden als das Klavier. Bei ihnen steht naturgemäß das Erlebnis des Melodischen im Vordergrund, das zu einer unerschöpflichen Quelle musikalischer Freude entwickelt werden kann, schon im Alleinspiel und mehr noch im gemeinschaftlichen Musizieren mit anderen. Auch die persönliche Verbundenheit mit dem Instrument ist hier gesteigert: Die Geige, die der Spieler trägt, hält und umspannt, ist in höchstem Maße und in einem ganz besonderen Sinn ein lebendiges Besitztum. Die Gegenwart hat gerade für Streich- und andere Melodie-Instrumente zahlreiche wertvolle Spielmusiken geschaffen, die neben die Reichtümer unserer alten und klassischen Kammermusik treten.

Die Blasinstrumente haben eine Zeitlang gegenüber Klavier und Streichern in der Hausmusik allzulehr im Hintergrund gestanden. Wo es möglich zu machen ist, sollte man sie in ihren reizvollen charakteristischen Klangfarben wieder mehr heranziehen, vielleicht sogar öfters als zweites Unterrichtsinstrument neben dem Klavier, was die musikalische Gesamterziehung ungemein fördert.